



**Interreg**  
POCTEFA  
**FLORALAB+**



**PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES CATALANES**

**TELEPHONE : 04 68 04 97 60**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

***APPUI AUX SUIVIS BOTANQUES D'ESPECES CIBLEES PAR FLORALAB + ET A  
L'INVENTAIRE BOTANIQUE DES COMMUNES CANDIDATES AU LABEL VILLAGE  
BOTANIQUE DES PYRENEES***

**PRESTATION D'APPUI AU PNRPC POUR LES SUIVIS BOTANQUES, ET LES INVENTAIRES  
FLORISTIQUES DU PROJET  
INTERREG POCTEFA FLORALAB+ EFA024/01 (2024-2026)**

**Objet de la consultation :** Le présent marché a pour objet l'accompagnement d'études scientifiques, l'appui aux suivis d'espèces botaniques ciblées dans le projet transfrontalier européen INTERREG POCTEFA Floralab+, par la réalisation d'inventaires floristiques et l'appui à l'élaboration de contenu de sensibilisation afin d'accompagner les communes candidates au label village botanique des Pyrénées.

**Maitre d'ouvrage :**

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

La Bastide d'Olette

66360 – Olette

<http://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/>

Projet POCTEFA FLORALAB+.

## 1. Présentation générale

### 1.1. Contexte de la consultation

#### **Stratégie et outils partagés en faveur de la flore de l'Est des Pyrénées : le projet Floralab+.**

Forts de plus de 10 ans d'expériences communes, les partenaires du projet Floralab+ proposent une stratégie transfrontalière en deux axes, en faveur de l'étude, la préservation et le porté-à-connaissance de la flore des Pyrénées.

Territoires exceptionnels d'un point de vue botanique, les Laboratoires Botaniques à Ciel Ouvert (1er axe stratégique du projet) visent à devenir des sites de référence en matière de connaissances (écologiques, biogéographiques, génétiques, etc.), de suivi mutualisé et de conservation des plantes rares et menacées de l'Est Pyrénéen. Espaces d'échanges et de partage technique entre scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels, associations naturalistes et acteurs locaux, ces territoires représentent également un terrain idéal pour la formation à la flore du massif.

Destiné aux communes, le futur label des Villages Botaniques des Pyrénées (2e axe stratégique du projet) vise quant à lui à accompagner et valoriser les démarches en faveur de la prise en compte de la flore locale dans les politiques territoriales. Ainsi, ce label vient mettre en lumière les communes pyrénéennes qui œuvrent pour le patrimoine botanique local : prise en compte et amélioration des connaissances botaniques locales, actions de restauration participatives, vulgarisation des richesses botaniques pyrénéennes auprès du grand public (entre autres, jardins et itinéraires botaniques, accueil d'expositions, d'animations et de projets scolaires sur cette thématique).

Enfin, les partenaires réaliseront conjointement des outils de formation et de sensibilisation dédiés aux plantes des Pyrénées. Au service des différents axes du projet, il s'agira de créer différentes ressources pédagogiques transversales et innovantes, adaptées aux besoins du territoire. Innovation scientifique, implication territoriale et synergies certaines avec d'autres démarches et réseaux pyrénéens constitueront les fondements de Floralab+, pour une meilleure appropriation des enjeux botaniques pyrénéens par la société.

La structure « chef de file » de ce projet est la Fédération des réserves naturelles catalanes :

<https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/>

Préalable à Floralab+, le projet Floralab s'est déroulé sur la période 2020-2022 :

<https://www.floralab.eu/>

### 1.2. Structures partenaires du projet

Floralab+ est ancré à l'est des Pyrénées : 13 structures participent à ce projet (8 partenaires bénéficiaires, 5 partenaires associés) :



### 1.3. Réseau et projet, en quelques mots-clés !

Botanique est-pyrénéenne, espaces naturels, communes, échanges, partenariats, coopération transfrontalière et inter-professionnelle, complémentarité, suivis scientifiques, recherche, sensibilisation, formation, implication territoriale, innovation.

### 1.4. Une coordination technique portée par le chef de file

En tant que partenaire chef de file de ce projet, la Fédération des réserves naturelles catalanes assure une coordination générale entre les partenaires et les autorités de gestion pour garantir la réalisation des actions.

## 2. Description des missions

### 2.1. 5. Mission de la délégation d'appui au suivi des espèces

Le PNRPC, en tant que maître d'ouvrage, déléguera l'appui à

- la réalisation des suivis des espèces botaniques ciblées dans le projet transfrontalier européen INTERREG POCTEFA Floralab+,
- la réalisation d'inventaires floristiques,
- l'élaboration de contenu de sensibilisation afin d'accompagner les communes candidates au label village botanique des Pyrénées.

### 2.2. 5.1. Les compétences attendues

La réalisation de la mission faisant l'objet de la présente consultation nécessite le déploiement de trois compétences principales :

- Expertise technique : La réalisation de la mission nécessite des compétences naturalistes botaniques et écologiques.
- Expertise territoriale : La recherche prospective des espèces de Floralab+ et l'appui à l'identification de zones à enjeux floristiques forts nécessite une bonne connaissance du territoire du PNRPC et plus spécifiquement de la Cerdagne et du Capcir où se concentrera la mission.
- Périmètre linguistique : la compétence bilingue Français-Castillan ou Catalan est obligatoire car l'étude et la mise en place du suivi des espèces se fera en étroite synergie avec les partenaires de Catalogne et d'Andorre

### 3. Description des lots de la présente consultation

#### 3.1. Lot 1 – Appui au suivi des espèces cibles du projet Floralab+

L'objectif général de ce lot est l'assistance par une structure externe à la réalisation des suivis des espèces du projet Floralab+ qui incombe au PNRPC en tant que partenaire bénéficiaire du projet.

##### 3.1.1. Description de la mission attendue

Les espèces suivies par les partenaires du projet diffèrent chaque année afin de s'adapter aux résultats des années précédentes et aux priorités identifiées par les partenaires en matière d'enjeux de connaissances et de gestion pour les différentes espèces du projet.

Les espèces pouvant faire l'objet d'étude sont les suivantes :

Espèces Floralab	Espèce complémentaire Floralab+
- Delphinium montanum	- Gagea reverchonii
- Botrychium matricariifolium	- Gagea lutea
- Maianthemum bifolium	- Gagea villosa
- Xatardia scabra	- Gagea soleirolii
- Salix lapponum/ceretana	- Drosera intermedia
- Orchis spitzelii	- Drosera anglica
- Astragalus penduliflorus	- Arabis soyeri
- Pedicularis asparagoides	- Viola parvula
- Gentiana pneumonanthe	- Arenaria marschlinii
- Chrysosplenium alternifolium	- Buxbaumia aphylla et viridis

La décision sur les suivis à réaliser sera prise annuellement avant le mois d'avril par les partenaires du projet, avec consultation du prestataire, le PNRPC restant seul décisionnaire final des suivis qu'il engagera avec l'appui de la présente prestation.

Le prestataire est donc engagé à proposer un forfait de jours pour la réalisation de ce lot. Celui-ci devra inclure les actions suivantes :

- La participation aux réunions de calage (1/2j au mois de mai)
  - Identification des stations pertinentes à suivre ;
  - Protocole de mise en œuvre du suivi (certaines espèces du projet font déjà l'objet d'un protocole de suivi commun ; pour d'autres le protocole est à élaborer ou à consolider) ;
  - Organisation logistique du suivi (dates, matériel, transports) ;
  - Présentation des résultats, retour d'expérience de terrain, discussion suites aux relevés.
- La réalisation des suivis sur le terrain :
  - Mise en œuvre du protocole et des relevés planifiés ;
  - Caractérisation fine de l'habitat (relevés phytosociologique) pour les stations nouvellement inventoriées

Les relevés de terrain seront réalisés conjointement par le prestataire et la chargée de mission du PNRPC qui sera accompagnée selon les circonstances par 1 à 2 personnes en appui (stagiaires, bénévoles, partenaires, collègues).

##### 3.1.2. Livrables attendus

- Relevés du protocole sur ODK (si le formulaire existe) et/ou sous un format numérisé et standardisé (mis au propre) des données relevées sur le terrain ;
- Photos ;
- Points GPS ;
- Compte-rendu de terrain selon le format proposé par le projet Floralab+.
- Le prestataire est libre de proposer un(des) livrable(s) complémentaire(s) qu'il jugerait pertinent.

### 3.1.3. Calendrier de mise en œuvre

Les réunions de calage auront lieu en février-mars (retours sur la saison d'inventaire précédentes ; résultats) et avril-mai (préparation de la campagne de relevés à venir) annuellement.

Les relevés auront lieu entre juin et septembre selon les protocoles établis, la phénologie des espèces suivies et la météorologie favorable.

Les livrables issus des relevés de terrain du printemps-été de l'année N devront être remis au plus tard le 30 novembre de l'année N, cela afin que le PNRPC puisse les intégrer aux comptes-rendus techniques semestriels exigés par le programme INTERREG POCTEFA.

### 3.1.4. Lieu d'intervention

Les suivis sont à réaliser sur le territoire du PNRPC, principalement en Cerdagne et Capcir et notamment sur les Laboratoires Botaniques à Ciel Ouverts (LBCO) dont le parc assure l'animation (Puigmal, Capcir, Carol).

En 2024, les suivis à réaliser sont les suivants :

Espèces	Nb jours	Protocole
<i>Botrychium matricariifolium</i>	1	Description, caractérisation, délimitation de la station de Dorres découverte en 2023 et réalisation du protocole Floralab+.
<i>Xatardia scabra</i>	2	Description, caractérisation, délimitation de la station du Puigmal d'Err et de Llo, réalisation du protocole de suivi de Floralab+ et d'échantillonnage pour analyses génomiques.
<i>Salix lapponum</i>	2	Description, caractérisation, délimitation et réalisation d'échantillonnages pour analyses génomiques d'une à deux stations du Madres ou du Campcardos.

## 3.2. Lot 2 – Appui à l'inventaire floristique de stations à enjeux (richesse floristique ; pression touristique ou pastorale ; potentiel pédagogique) sur les communes engagées pour l'obtention du label Village Botanique des Pyrénées ou au sein des laboratoires botaniques à ciel ouvert.

Au cours du projet Floralab, les partenaires ont commencé à travailler sur le futur label Village Botanique des Pyrénées qui vient récompenser les communes engagées dans la connaissance, la gestion, la préservation et la sensibilisation à la flore de leur village. Floralab+ ambitionne professionnaliser et déployer ce label en accompagnant des communes volontaires dans la mise en place d'actions permettant de prétendre à l'obtention du label.

### 3.2.1. Description de la mission attendue

Le prestataire viendra en appui au PNRPC pour :

- Identifier les stations à enjeux floristiques forts ou celles où la connaissance botanique est lacunaire ;
- Réaliser les inventaires floristiques des stations aux enjeux croisés (floristiques, pressions touristiques, pastorales ou autres, enjeux pédagogiques et de sensibilisation) qui auront été décidées par le comité de pilotage des LBCO concernées.

Le prestataire est donc engagé à proposer un forfait de jour pour la réalisation de ce lot. Celui-ci devra inclure les actions suivantes :

- La participation au comité de pilotage du LBCO Puigmal (1/2j en hiver)
- La réalisation des suivis sur le terrain :
  - Inventaire botanique
  - Caractérisation fine de l'habitat (relevés phytosociologique)

Les relevés de terrain seront réalisés conjointement par le prestataire et la chargée de mission du PNRPC qui sera accompagnée selon les circonstances par 1 à 2 personnes en appui (stagiaires, bénévoles, partenaires, collègues).

### *3.2.2.Livrables attendus*

- Relevés sous un format numérisé et standardisé (mis au propre) des données relevées sur le terrain ;
- Photos ;
- Points GPS ;
- Compte-rendu de terrain selon le format proposé par le projet Floralab+.
- Le prestataire est libre de proposer un(des) livrables complémentaires qu'il jugerait pertinent.

### *3.2.3.Calendrier de mise en œuvre*

Le COPIL aura lieu en hiver annuellement.

Les relevés auront lieu entre juin et septembre selon les protocoles établis, la phénologie des espèces suivies et la météorologie favorable.

Les livrables issus des relevés de terrain du printemps-été de l'année N devront être remis au plus tard le 30 novembre de l'année N, cela afin que le PNRPC puisse les intégrer aux comptes-rendus techniques semestriels exigés par le programme INTERREG POCTEFA.

### 3.2.4.Lieu d'intervention

Les suivis sont à réaliser sur le territoire du PNRPC, principalement en Cerdagne et Capcir et notamment sur les Laboratoires Botaniques à Ciel Ouverts Puigmal et les communes candidates au label Villages Botaniques des Pyrénées : Llo, Err et Angoustrine.

Les relevés prévisionnels sont les suivants (à confirmer et préciser au fil du projet selon la concertation réalisée par le PNRPC avec les territoires concernés).

Année	Nb jours	Terrain
2024	1	Gorges de Llo
2024	3	Station du Puigmal
2025	4	Habitats fontinaux du Puigmal
2026	4	Angoustrine

### 3.3. Lot 3 – Appui à l'élaboration de contenu pédagogique et de sensibilisation

Cette mission est calibrée au regard des premiers échanges réalisés avec la commune de Llo. Ce projet pédagogique peut être amené à évoluer en fonction des souhaits de la commune, voir à être déployé sur autre commune. Le prestataire est donc invité à proposer un forfait de jours qui pourra être redéployé sur un projet similaire et faisant appel aux mêmes compétences.

#### 3.3.1.Description de la mission attendue

Le PNRPC a accompagné le village de Llo à la mise en place d'un itinéraire géologique au sein de ses gorges en 2022. Dans le cadre de sa volonté d'engager le village dans la dynamique « Village Botanique des Pyrénées », la municipalité souhaite étoffer ce sentier en abordant la thématique botanique et en faisant le lien entre géologie et botanique.

La mission consiste donc en l'appui à l'élaboration du contenu de fond du sentier. Il est attendu du prestataire les actions suivantes :

- En octobre 2024, la réalisation d'une conférence à deux voix « Flore et géologie des Gorges de Llo » à destination du grand public à l'occasion du festival de minéralogie et de fossiles organisé annuellement à Llo.
- Étude et synthèse bibliographique des connaissances sur les relations entre flore et géologie, particulièrement dans le contexte de Llo. Ce travail se fera en lien avec les inventaires réalisés dans les gorges dans le cadre du lot 2 de la présente consultation et des connaissances géologiques dont dispose le PNRPC.
- Mise en cohérence des connaissances botaniques et géologiques lors de réunions techniques avec des experts géologues.
- Participation optionnelle aux réunions de mise en récit, de travail sur la valorisation pédagogique et grand public des connaissances scientifiques.

#### 3.3.2.Livrable attendu

- Conférence grand public Flore et Géologie

- Synthèse bibliographique et proposition d'un contenu scientifique qui mette en lien la géologie et la flore des gorges de Llo en cohérence avec le sentier géologique déjà en place et avec les données botaniques connues et celles acquises en 2024.

### *3.3.3. Calendrier de mise en œuvre*

Ce lot 3 faisant suite au lot 2, il démarrera suite aux relevés de l'été 2024.

La conférence aura lieu en Octobre 2024.

Les réunions techniques en visioconférence ou en présentiel sur le contenu du sentier auront lieux entre Novembre 2024 et avril 2025 (1j au total).

### *3.3.4. Lieu d'intervention*

La mission se déroule sur la commune de Llo ou une autre commune de Cerdagne.



## 4. Bordereau des prix

Missions déléguées par prestation cf. paragraphe 5.2	Estimation du nombre de jours nécessaires / an	coût journalier HT/TTC	Total en € HT/TTC
<b>Lot 1 – Appui au suivi des espèces cibles</b>			
•Participation aux réunions de calage (préparation au terrain et résultats).	1		
•Réalisation des suivis terrains et transmission des données.	5		
<b>Lot 2 – Appui aux inventaires botaniques LBCO / VBP</b>			
•Participation au COPIL	0,5		
•Réalisation de relevés terrains	3		
Mise au propre et transmission des données	0,5		
<b>Lot 3 – Appui à l’inventaire de contenus pédagogiques</b>			
•Synthèse bibliographique et participation aux réunions techniques d’élaboration du contenu	1		
<b>Total pour 1 an</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	
<b>Total pour 3 ans</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	

→ Le marché étant prévu pour une durée totale de 3 ans. Il est attendu des propositions tarifaires pour les 3 lots. Le candidat peut répondre à un ou plusieurs lots. Un groupement de candidats qui répondraient aux 3 lots est admis.

### Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### Modalités de présentation des candidatures

Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de la candidature et de l'offre doivent être rédigés en français ou en espagnol.

Les candidats doivent présenter leur dossier dans les conditions décrites ci-dessous sous peine d'être écartés.

Le dossier de présentation de chaque candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

1. Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par une personne habilitée à l'engager attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés sur celle-ci (cf. annexe) ;
2. La fiche d'identification du candidat (cf. annexe) ;
3. Un mémoire technique comportant :
  - L'offre technique du candidat (y compris calendrier d'exécution, méthode, livrables, démarches environnementales de l'entreprise);
  - Une description détaillée du personnel (nombre, compétences et expériences) mis à disposition pour la réalisation de la prestation demandée ;
  - Le matériel et l'équipement technique dont le prestataire disposera pour la réalisation de cette mission.
4. L'offre économique détaillée ( cf bordereau de prix à remplir et signer).

Chacun des documents énumérés ci-dessus doit être impérativement signé et daté par une personne habilitée à engager le candidat, ou être accompagné, le cas échéant d'un pouvoir autorisant la personne signataire à engager la société candidate.

→ **Lu et approuvé**

**Date :**

**Signature :**

## Annexes administratives

### Annexe - Déclaration sur l'honneur

<b>Je, soussigné,</b>	
<b>Représentant la société</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>N° SIRET</b>	
<b>En qualité de</b>	

Déclare sur l'honneur :

N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Que ladite personne morale et/ou ses représentants :

a) Ne sont affectés par aucun conflit d'intérêts dans le cadre du présent projet ;

*(un conflit d'intérêts peut résulter notamment d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de toutes autres relations ou intérêts communs)*

b) Feront connaître à la Fédération des réserves naturelles catalanes, sans délai, toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts ;

c) N'ont pas consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepté, d'avantage, financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée au présent projet.

**Fait à**

**Le**

**Signature  
et cachet commercial**

## Annexe : Fiche d'identification du candidat

### A. Identification / cas général :

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :
  - Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
  
  - Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
  
  - Adresse électronique :
  
  - Numéros de téléphone et de télécopie :
  
  - Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :
  
- Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :
  
- Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

Oui

Non

### Critères d'analyse des offres :

Les réponses à cette mise en concurrence seront évaluées sur 100 points, selon les critères suivants :

Valeur technique	Nb de points
L'offre technique du candidat : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Calendrier d'exécution/ conformité de la saisonnalité,</li><li>➤ Méthode, matériel et l'équipement technique dont le prestataire disposera pour la réalisation de cette mission.</li><li>➤ Format des livrables,</li><li>➤ Démarches environnementales de l'entreprise;</li><li>➤ Description détaillée du personnel (nombre, liste, qualification, compétences et expériences) mis à disposition pour la réalisation de la prestation demandée</li><li>➤ Expériences similaires pour ce type des prestations (expérience et organisation au sein du projet, le cas échéant) permettra d'évaluer l'adaptation des moyens humains à la demande</li></ul> <p><i>Il sera vérifié ainsi dans la réponse du candidat, la qualité de perception et compréhension des enjeux du projet Interreg POCTEFA Florialab+.</i></p>	70
<b>Prix</b>	30
<b>Total</b>	100

### Modalités de réponse et communication du prestataire retenu

Les réponses sont à adresser à :

M. le Président du PNR Pyrénées Catalanes au plus tard le lundi **29 avril 2024 (18h 00 heure de Paris, France)**, uniquement par courrier électronique à Mme. Ingrid Forey, chargée de mission au Parc naturel régional des Pyrénées catalanes en charge du projet Florialab+ : [ingrid.forey@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:ingrid.forey@parc-pyrenees-catalanes.fr)/ Copie : [patricia.oster@pnrpc.fr](mailto:patricia.oster@pnrpc.fr)

# Annexes techniques

## Plan des LBCO

### Localisation des Laboratoires Botaniques à Ciel Ouvert (LBCO)

